

Collège Jules Verne

3 Allée des Collèges

18000 BOURGES

Tél : 02 48 27 14 60

Mail : ce.0180673j@ac-orleans-tours.fr



SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININE (DÉROGATION CARTE SCOLAIRE 6^{ème} – 3^{ème})

I- Conditions d'admission

Tests sportifs de recrutement **ANNULES**.

Le concours est ouvert aux joueuses nées en 2009, 2008, 2007 et 2006.

➤ **Retour du dossier d'admission pour le Mercredi 10 Juin 2020.**

La commission d'admission avec étude du dossier scolaire se déroulera au plus tard la semaine suivante.

II- Conditions d'hébergement

Demi-pension au collège Jules Verne.

III- Horaire d'entraînement

Deux entraînements de 1 heure 30 par semaine intégrés dans l'emploi du temps le mardi et jeudi sur les installations du stade Yves du Manoir (terrain synthétique) à Bourges de 11h à 12h30.

IV- Suivi des sportifs

Suivi Scolaire

Présence du responsable de section aux conseils de classe et rencontres parents professeurs.

Suivi Médical

Une visite médicale annuelle.

Coordonnateur

M. Emmanuel MOUTAUD, Professeur EPS

Encadrement Sportif

M. Yvon PELLETIER, Brevet d'Entraîneur de Football

ÉLÈVE SPORTIF = élève suivant une scolarité normale incluant toutes les matières mais avec des horaires aménagés

District du Cher de Football : 02 48 27 54 35

Emmanuel Cainer : 06 50 53 06 72

Yvon Pelletier : 06 16 51 90 86